AVIS

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tari des Honoraires de Messes au Cap, pour les deu églises (l'église de Sainte-Marie-Magdeleine e le Sanctuaire du T. S. Rosaire). est:

10 De 50 cents pour les Messes Basses;

20 De \$3.00 pour les Grand'Messes.

TARIF DES LAMPES QUI BRULENT

- DANS LE -

SANCTUAIRE de N.-D. du CA

- 1º Une lampe pour un jour : 5 cents.
- 2° Une lampe pour une Neuvaine: 40 cents.
- 3º Pour les 15 lampes, représentant les 15 My tères: 60 cents par jour.
- 4° Une lampe pour un mois: \$1.10.
 - 5º Une lampe pour un an: \$12.00.

Imprimé par P. V. AYOTTE, Trois-Rivière